



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS N° 03-2024, 05-2024, 08-2024

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la greffière par intérim de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 05 mars 2024, le conseil a adopté les règlements suivants :

- Règlement 03-2024 : Plan d'urbanisme
Règlement 05-2024 : Règlement de zonage
Règlement 08-2024 : Règlement relatif aux usages conditionnels

L'objet de cet avis est de remplacer l'ensemble des règlements d'urbanisme.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 15 JUILLET 2024